

*Excellent cursus, qui permet une parfaite transition entre la formation académique et le monde professionnel*



**Interview d'Antoine Robert, élève-ingénieur dans le cadre de la 3<sup>ème</sup> année d'ingénieur suivie en contrat de professionnalisation**

● **Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

- Je poursuis un parcours en double cursus Pharmacien industrielle et Ingénieur ENSTBB. Elève en 3<sup>ème</sup> année d'école d'ingénieur en biotechnologie j'ai choisi de suivre le contrat de professionnalisation. Celui-ci se déroule en alternance chez Sanofi Genzyme sur le site de Lyon Gerland dans le service MTS, manufacturing technology support.

● **Pouvez-vous nous indiquer quelles ont été vos motivations à postuler sur un contrat pro pour cette 3<sup>ème</sup> année ?**

- L'opportunité du contrat de professionnalisation m'a semblé une évidence. Dès l'annonce de l'ouverture pour la rentrée 2017, c'est-à-dire depuis début 2017, je me suis intéressé au projet. Cette offre de formation orientée vers l'alternance correspondait exactement à mon projet professionnel.
- Le statut de salarié me semblait pertinent, percevoir un salaire offrait la possibilité de financer autrement cette dernière année d'études.

● **Comment avez-vous procédé pour trouver une entreprise d'accueil, la démarche a-t-elle été complexe ?**

- Sollicité par plusieurs entreprises, j'ai dû préciser mon projet professionnel et réfléchir aux thématiques qui m'intéressaient pour valider mon choix. Ma volonté première était de développer des compétences techniques en rapport avec l'ingénierie. Il a fallu clarifier ces objectifs avec les recruteurs qui m'attendaient plutôt sur des postes orientés qualité ou réglementaire de par ma formation pharmaceutique. Globalement, la formation d'ingénieur à l'ENSTBB est reconnue par le milieu industriel, ce qui m'a permis de trouver rapidement le poste qui correspondait parfaitement à mes objectifs.

● **Comment endossez-vous la posture de salarié ?**

- Les différents stages réalisés auparavant m'ont permis d'endosser la posture de salarié de façon très naturelle sans difficulté particulière d'intégration.
- La durée du contrat de 12 mois permet de conduire des projets plus longs et donc plus importants. Les procédés biologiques sont conduits sur des durées particulièrement longues et les projets, d'amélioration

continue par exemple, peuvent s'étirer dans le temps. Ce type de contrat est donc un énorme avantage, à la fois pour l'employeur qui peut assigner son élève-ingénieur à ces projets, mais également pour l'étudiant qui peut en suivre l'évolution jusqu'à son aboutissement, ce qui n'est pas toujours le cas sur des stages plus courts.

- Ma rémunération, supérieure au smic, prend en compte l'âge. Je bénéficie des mêmes avantages que les salariés du groupe comme par exemple le remboursement des transports en communs à hauteur de 90% ou encore la participation au plan épargne groupe.
  - J'apprécie vraiment l'autonomie qui m'est donnée par ce statut de salariés dans l'organisation de mon travail. J'organise ma vie en entreprise et apprécie le vrai décrochage le soir après avoir quitté le site. A l'école la réalisation des projets nous « poursuit » après les cours. Je m'attache à dissocier les 2 périodes « vie d'élève à l'école » et « vie de salariés dans l'entreprise ».
  - L'organisation du cursus fait que les projets déroulés à l'école n'interfèrent pas avec les périodes de « vie de l'entreprise », ce qui permet une totale implication dans les missions associées à mon contrat.
  - Un point faible est à noter toutefois : les transports, qui ne sont pas pris en charge par l'entreprise. La localisation géographique nécessite parfois, de plus, un double logement. Pour contourner ce problème, je bénéficie de l'entraide du réseau de l'école et notamment de l'accueil, à Bordeaux, d'amis, élèves en cursus classique.
- **Comment s'est présentée l'opportunité de suivre ce contrat pro ? Aviez-vous connaissance de l'existence de la chaire Biotech ? Si oui, comment ? Que pensez-vous de ce type de dispositif ?**
- Le soutien de la Chaire « Biotech Sanofi » a permis à l'école de confirmer sa volonté d'ouvrir le contrat de professionnalisation avec la certitude d'un accueil favorable de la part des industriels.
  - La signature de mon contrat de professionnalisation avec Sanofi illustre l'intérêt du dispositif.
- **Comment estimez-vous l'équilibre entre temps de formation à l'ENSTBB et temps en entreprise (articulation, complémentarité des thèmes abordés, utilisation des connaissances acquises à l'ENSTBB en entreprise et inversement) ?**
- L'organisation en 6 mois d'alternance en début de contrat puis en 6 mois à temps plein en fin d'année est pertinente car elle permet d'abord de se former puis d'être totalement disponible pour un projet à plein temps.
  - La première semaine de transition, de retour à l'école, est un peu chargée car on doit rattraper le mois d'absence, notamment sur des projets en commun avec les élèves du cursus classique. La mise en œuvre de formations innovantes telles que l'unité e-learning sur usage unique, soutenue par la Chaire « Biotech Sanofi – ENSTBB » est très pertinente.



Elles nous permettent de dérouler la totalité d'un projet industriel avec un réel cahier des charges et une finalité opérationnelle.

Je suis globalement très satisfait de mon choix, qui me semble une excellente fin de cursus. Le contrat de professionnalisation permet une excellente transition entre la formation académique et le monde professionnel.